



RESTAURATION DES PAYSAGES:
OUTIL DE GESTION INTEGREE DU TERRITOIRE
POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE
DEVELOPPEMENT DURABLE

Elie HAHIZUMWAMI

*Chargé de Programme Forêts
pour l'Afrique Centrale*

elie.hakizumwami@iucn.org



QU'EST CE QUE L'UICN?

- Fondée en 1948, l'Union mondiale pour la nature rassemble des Etats, des organismes publics et un large éventail d'organisations non gouvernementales au sein d'une alliance mondiale unique. C'est l'une des rares organisations internationales ouvertes aussi bien aux gouvernements qu'aux ONG.
- Elle réunit plusieurs États et agences gouvernementales, plus de 1 000 ONG et plus de 16 000 experts et de scientifiques.
- Elle est présente dans 51 pays et a aidé plus de 75 pays à préparer et appliquer des stratégies en matière de conservation et de diversité biologique.
- UICN offre aux gouvernements et institutions de tous niveaux l'élan nécessaire pour atteindre les objectifs universels sur la biodiversité, les changements climatiques et le développement durable, des concepts que l'UICN a d'ailleurs fortement contribué à définir.
- L'UICN est la seule organisation environnementale ayant le statut officiel d'Observateur des Nations Unies, veille à ce que la conservation de la nature soit entendue au plus haut niveau de la gouvernance internationale.



VISION ET MISSION DE L'UICN

VISION: UN MONDE JUSTE QUI VALORISE ET CONSERVE LA NATURE

Mission: Influencer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable

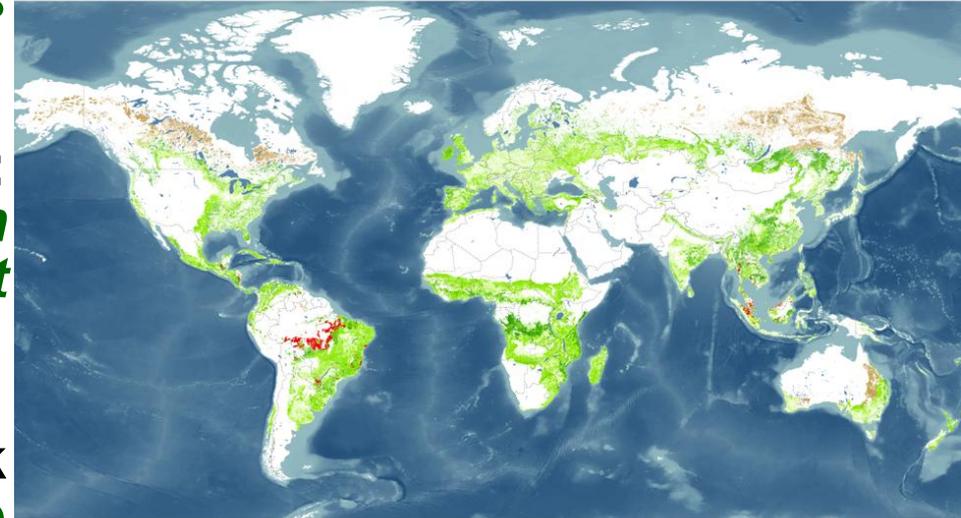


CONTEXTE DU DÉFI DE BONN

- Potentiel globale de restauration des paysages forestiers: 2 milliards ha d'opportunités pour la restauration des paysages forestiers
- 2011: Bonn challenge : *“Restaurer 150 million hectares de terres déboisées et dégradées d’ici 2020”*
- 2014: Déclaration de New York sur les forêts: Extension de l’objectif de Bonn Challenge à 350 million hectares des terres dégradées et déboisées d’ici 2030.



A World of Opportunity
for Forest and Landscape Restoration



FOREST AND LANDSCAPE RESTORATION OPPORTUNITIES

- Wide-scale restoration
- Mosaic restoration
- Remote restoration

OTHER AREAS

- Recent tropical deforestation



WORLD RESOURCES INSTITUTE

South Dakota State University

IUCN

International Centre for Tropical Agriculture (CIAT)

PROFOR

Forestry Commission

Défi de Bonn

OBJECTIF: Restaurer les terres dégradées et déboisées en faveur de la conservation de la biodiversité (Objectifs d'Aïchi), de la lutte contre les changements climatiques et à la REDD, et de l'amélioration du niveau de vie des populations locales



Engagements au Défi de Bonn: 121.07 millions ha sur 150 million ha (80,7%)

Africa (63 millions ha)

- ✓ RDC: 8 millions ha,
- ✓ RCA: 3,5 millions ha
- ✓ Rwanda: 2 millions ha
- ✓ Burundi: 2 millions ha
- ✓ Congo: 2 millions ha
- ✓ Benin; 0,2 millions ha
- ✓ Côte d'Ivoire: 5 Million ha
- ✓ Niger: 3,2 millions ha
- ✓ Liberia: 1 million ha
- ✓ Ghana: 2 million ha
- ✓ Guinée-Conakry: 2 million
- ✓ Kenya: 5.1 million ha
- ✓ Ethiopia: 15 millions ha,
- ✓ Uganda: 2,5 millions ha,
- ✓ Mozambique: 1 million ha
- ✓ Madagascar: 4 million ha
- ✓ Malawi: 4.5 million ha

America (35,69 millions ha)

- ✓ US Forest Service: 15 millions ha
- ✓ Mexico : 8,55 millions
- ✓ Peru: 3,2 million ha
- ✓ Guatemala: 1,4 millions ha,
- ✓ Costa Rica: 1 millions ha
- ✓ El Salvador: 1 millions ha
- ✓ Colombia: 1 millions ha,
- ✓ Honduras: 1 millions ha
- ✓ Chili: 1 million ha,
- ✓ Brazil : 1 million ha
- ✓ Nicaragua: 2,7 millions ha

Asia (22, 38 millions ha)

- ✓ India: 21 millions ha
- ✓ Asia Pulp & Paper: 1 million
- ✓ Pakistan: 0,38 million



INITIATIVES DE PROMOTION DU BONN CHALLENGE

- **GPFLR:** Restauration des terres dégradées et déboisées sur 100 millions d'hectares d'ici 2020, et 350 millions d'ici 2030 à travers le monde.
- **AFR100:** Contribution des pays Africains au Bonn Challenge par la restauration de 100 millions d'hectares de paysages dégradés et déboisés d'ici 2030.
- **ARLI (*Initiative pour des paysages africains résilients*):** Cette initiative lancée par NEPAD en décembre 2015 vise la promotion de **la restauration des forêts et des écosystèmes, la conservation de la biodiversité, l'agriculture intelligente face au climat, aménagement du territoire.**
- **Initiative 20X20:** Restauration de 20 millions d'hectares des terres dégradées et déboisées en Amérique Latine et les Caraïbes d'ici 2020. **Appui de WRI, CATIE, CIAT, UICN**
- **The International Climate Initiative (IKI)** du Ministère Allemand de l'Environnement , la Conservation de la Nature, Construction et Sécurité Nucléaire (BMUB).
- Etc.



MEMBRES DU GPFLR

1. ARC - Alliance of Religions and Conservation
2. CARE International
3. CBD - Secretariat of the Convention on Biological Diversity
4. CIFOR - Centre for International Forestry Research
5. Commonland
6. FAO - Food and Agriculture Organization of the United Nations
7. FORIG - Forest Research Institute Ghana
8. Global Mechanism for the UN Convention to Combat Desertification
9. ICRAF - World Agroforestry Centre
10. IMFN - International Model Forest Network
11. IUCN - International Union for Conservation of Nature
12. IUFRO - International Union of Forest Research Organizations
13. ITTO - International Tropical Timber Organization
14. PROFOR - Program on Forests
15. Tropenbos International

16. UNCCD - Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification
17. UNFF - Secretariat of the United Nations Forum on Forests
18. UNEP - United Nations Environment Programme
19. UNEP - World Conservation Monitoring Centre (WCMC)
20. World Bank
21. World Resources Institute
22. Wageningen University and Research
23. WWF

GOUVERNEMENTS

16. El Salvador,
17. Finlande,
18. Italie,
19. Kenya,
20. Japon,
21. Liban,
22. Afrique du Sud,
23. Suisse,
24. Royaume Uni



**THE GLOBAL
PARTNERSHIP
ON FOREST
LANDSCAPE
RESTORATION**

Secrétariat:



QU'EST QU'UN PAYSAGE?

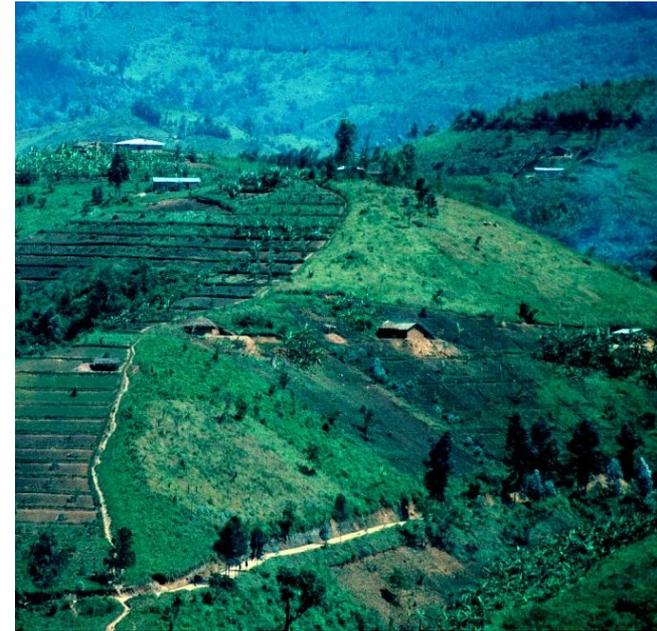
- Le paysage constitue un enjeu de l'aménagement du territoire en phase avec la démarche pluridisciplinaire et concertée de celui-ci.

- Il constitue également un instrument d'interpellation et de sensibilisation des différents acteurs du territoire sur la question de son aménagement, et contribue à l'élaboration d'une gestion concertée d'aménagement du territoire.



RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS

- La **restauration des paysages forestiers** est un processus de long terme qui permet de **rétablir la fonctionnalité écologique et d'améliorer le bien-être humain** au sein des paysages forestiers déboisés ou dégradés.
- Elle porte sur la « **restauration** » parce qu'elle implique de rétablir et/ou accroître la productivité biologique d'une région afin d'obtenir tous les avantages possibles pour ses habitants et la planète.
- Elle porte sur **les « paysages »** parce qu'elle implique des bassins versants, des territoires ou même des pays entiers dans lesquels de nombreuses utilisations des terres interagissent.
- Elle porte sur **les « forêts »** parce qu'il s'agit d'augmenter le nombre et/ou la santé/productivité des arbres dans une zone donnée.
- Elle est « **de long terme** », car elle nécessite une vision pluriannuelle des fonctions et des avantages écologiques pour le bien-être humain.
- **Initialement, les projets de restauration forestière se focalisaient sur la restauration du couvert forestier à des fins économiques ou pour rétablir les fonctions de protection de la forêt.**



- **PRINCIPALES CAUSES DE LA DEFORESTATION ET DE LA DÉGRADATION DES TERRES EN AFRIQUE CENTRALE**



PRINCIPALES CAUSES (SUITE)



**UTILISATION NON DURABLE DES
RESSOURCES FORESTIÈRES**

PRINCIPALES CAUSES (SUITE)

Pratiques agricoles et pastorales non durables



PRINCIPALES CAUSES (SUITE)

- Croissance démographique et recours à la déforestation pour les nouvelles terres agricoles



PRINCIPALES CAUSES (SUITE)

Exploitation anarchique des carrières associées à l'expansion urbaine et les infrastructures



PRINCIPALES CAUSES (SUITE)

Exploitation minière industrielle



Exploitation minière artisanale



PRINCIPALES CAUSES (SUITE)

**CROISSANCE DES
INFRASTRUCTURES**



PRINCIPALES CAUSES (SUITE)



Exploitation du bois-énergie

PRINCIPALES CAUSES (SUITE)

**Feux de
brousse**



SECHERESSE

**Sécheresse et
changements
climatiques**





IMPACTS MAJEURS DE LA DEFORESTATION ET DE LA DÉGRADATION DES PAYSAGES



PERTE DU COUVERT VÉGÉTAL ET DE LA BIODIVERSITÉ



EROSION ET ÉBOULEMENT



INONDATIONS ET POLLUTION DES LACS ET DES RIVIÈRES



DIMINUTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS



PÉNURIE EN BOIS ÉNERGIE



PAUVRETÉ





PRINCIPALES TECHNIQUES DE RESTAURATION DES PAYSAGES

Intensification et amélioration de manière durable de l'apport de biens et de services issus du **reboisement, de l'agriculture, de la foresterie et de mise en défends;**

TECHNIQUES DE RESTAURATION DES PAYSAGES

Agroforesterie



Reboisement



TECHNIQUES DE RESTAURATION DES PAYSAGES

Réhabilitation des boisements pour
augmenté leur production par superficie



TECHNIQUES DE RESTAURATION DES PAYSAGES

Plantation d'enrichissement dans les forêts naturelles et plantations

Mise en défens en faveur de la régénération naturelle



TECHNIQUES DE RESTAURATION DES PAYSAGES

Lutte contre l'érosion, stabilisation des terres et
amélioration de la fertilité des sols

Terraces progressives



Terraces radicales





PRINCIPALES BÉNÉFICES DE RESTAURATION DES PAYSAGES

La restauration des paysages offre un large éventail de bénéfices économiques, sociaux, et environnementaux

La restauration de 350 millions d'hectares pourrait générer 170 milliards de dollars US par an de bénéfices nets grâce à la protection des bassins versants et à l'amélioration du rendement des récoltes et des produits forestiers, et pourrait permettre de stocker jusqu'à 1,7 gigatonne de dioxyde de carbone par an.

BÉNÉFICES (Suite)

Augmentation du couvert végétal, de la biodiversité, et de la capacité de séquestration de carbone (**ODD, CBD et Objectifs d'Aïchi, CCNUCC**)



La restauration de 350 millions d'hectares pourrait générer 170 milliards de dollars US par an de bénéfices nets grâce à la protection des bassins versants et à l'amélioration du rendement des récoltes et des produits forestiers, et pourrait permettre de stocker jusqu'à 1,7 gigatonne de dioxyde de carbone par an.

BÉNÉFICES (Suite)

- **Protection des bassins versants (CLD)**



BÉNÉFICES (Suite)

Amélioration de la sécurité alimentaire, des revenus, et contribution à la lutte contre la pauvreté (ODD),



BÉNÉFICE DE LA RESTAURATION DES PAYSAGES

Augmentation de la capacité d'atténuation et de résilience face au changement climatique (CCUNCC/Accord Paris),



BÉNÉFICES (Suite)

Création des
emplois





**LIENS ENTRE LA RESTAURATION DES
PAYSAGES ET LES PROCESSUS GLOBAUX ET
STRATEGIES ET PROGRAMMES SECTORIELS
NATIONAUX**



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

- **15.b** Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement.

CBD ET OBJECTIFS D'AÏCHI

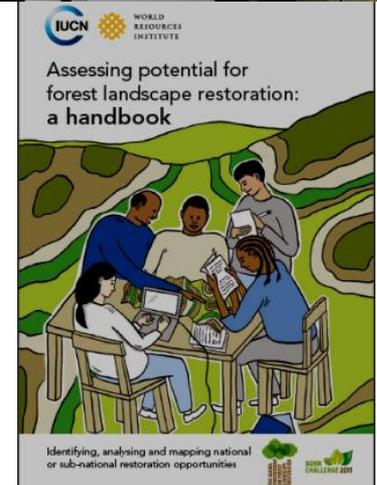
- **Objectif 5** appelle les pays doivent réduire de moitié au moins, et si possible ramené à près de zéro, le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts, réduire sensiblement la dégradation et la fragmentation des habitats d'ici à 2020
- **Objectif 15** appelle les pays à remettre en état au moins 15% de leurs écosystèmes dégradés d'ici à 2020.

CCNUCC

- Objectif REDD+: Réduire, arrêter et inverser la perte des forêts et du carbone forestier.
- Accord de Paris sur le Climat (article 5)

IUCN STRATÉGIE D'INTERVENTION

- Engagement des pays au Bonn Challenge;
- Saisir les opportunités qu'offre le concept de "*restauration des paysages forestiers*" pour progresser vers le développement durable et la sécurité alimentaire;
- Évaluations des opportunités de restauration et identification des pratiques appropriées (MEOR);
- Renforcement des capacités des acteurs clés;
- Planification participative de l'occupation des sols et des pratiques dans les zones rurales dans une perspective interdisciplinaire;
- Des partenariats greffés sur les conventions et stratégies sectoriels pertinents;
- Communication et sensibilisation, etc.





**LIENS ENTRE LA RESTAURATION DES
PAYSAGES ET LES PROCESSUS GLOBAUX ET
STRATÉGIES SECTORIELLES NATIONALES**

CONCLUSIONS

- **L'engagements des pays à la restauration des paysages dans le cadre du Défi de Bonn est en rapide croissance** à cause de l'opportunité qu'offre cette initiative à la mise en œuvre des différents processus globaux et stratégies programmes nationaux sectoriel.
- La COP21 ainsi que les événements organisé par l'UICN et ses partenaires (Table Ronde Ministérielle sur le Défi de Bonn organisé à Kigali en juillet 2016, Congrès Mondial sur la Nature de l'UICN organisé à Hawaii en septembre 2016, ont donné un coup d'accélérateur en faveur des engagements des gouvernements et des entreprises au Défi de Bonn. La superficie totale en engagée au Défi de Bonn entre **2011 et juste avant la COP21 en décembre 2015 était de 60 millions d'hectares**. Actuellement nous comptons un total de **plus 120 millions d'hectares engagés dont plus de 50% appartiennent aux pays africains**.
- La restauration des paysages constitue un outil efficace de gestion intégrée et multisectorielle du territoire qui implique **les différents types d'utilisation du territoire et les différents acteurs y compris les populations locales et communautés marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.)**.
- La restauration des paysages forestiers a un grand **potentiel pour l'amélioration des moyens de subsistance**, particulièrement pour les femmes et les communautés marginalisées.
- La restauration des paysages demandent souvent les investissement que l'appui des partenaires financiers et techniques est très nécessaire (notamment à travers le mécanisme REDD+ et Fonds Vert Climat, GEF, etc)

CONCLUSIONS (suite)

La restauration des paysages constitue une initiative qui demande d'énormes investissements. Cependant, les moyens (techniques et financiers) pour répondre à l'ampleur de la dégradation des écosystèmes forestiers et des sols sont très limités que l'appui des partenaires est nécessaire (notamment à travers les mécanismes REDD+ et Fonds Climat)





Restauration des paysages forestiers ...



... pour un monde meilleur

MERCI POUR VOTRE ATTENTION